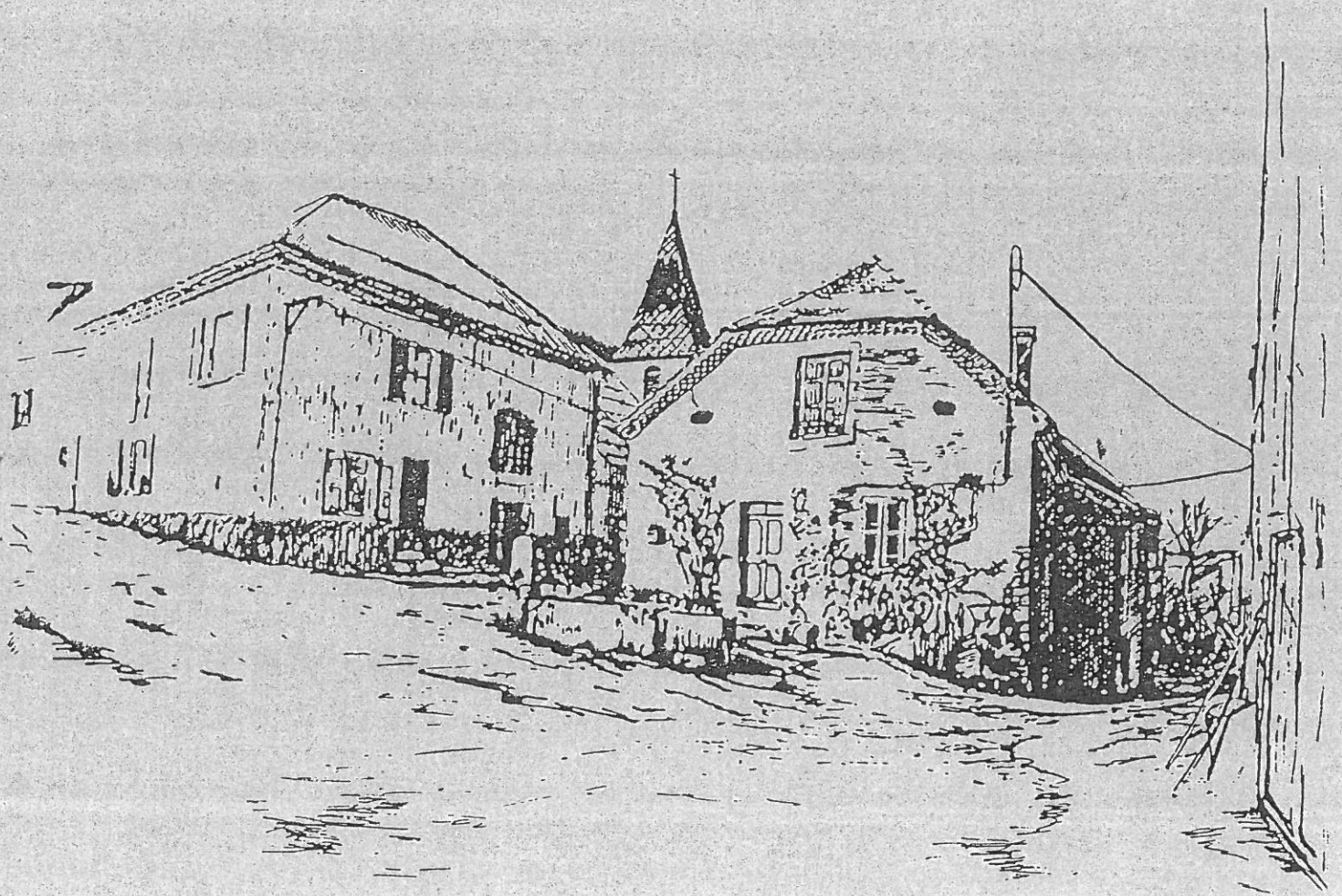


COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE



INFOS MUNICIPALES



Commune de MIRIBEL-LANCHATRE

Info MUNICIPALE

EDITORIAL:

L'équipe municipale et moi-même, vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée lors de l'élection municipale du 11 Juin.

Dès à présent, nous nous mettons au travail pour réaliser le programme sur lequel nous avons été élus.

A l'automne, nous vous proposerons une date pour une ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE.

Nous rencontrerons également l'ensemble des ASSOCIATIONS à la rentrée.

Un premier échange a eu lieu avec les parents d'élèves, et cette priorité, qu'est pour nous l'école, fera l'objet de propositions dès la rentrée.

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale toute entière et solidaire pour que TOUS ENSEMBLE NOUS VIVIONS ENCORE MIEUX DEMAIN A MIRIBEL-LANCHATRE.

B O N N E S V A C A N C E S

A T O U S

<p style="text-align: center;">Compte rendu de la Réunion du conseil municipal du 30.3.95</p>
--

Présents : Luc Puissat (pouvoir de Maurice Puissat), Michel Gauthier, Luc Belleville, Lucien Achard, Martine Politano, Yves Eyraud.

Absents excusés : Maurice Puissat, Maurice Nier, Jacques Bonnet, Claudine Cornet.

En l'absence du maire le premier adjoint, Luc Puissat, préside la séance.

1/ Compte administratif 1994 :

Acceptation à l'unanimité.

2/ Budget primitif 1995 :

Augmentation des taux de base de 1,7% (ce qui permet de suivre l'augmentation du coût de la vie)

<u>Fonctionnement</u> :	Recettes :	1 316 318F
	Dépenses :	1 316 318F
<u>Investissement</u> :	Recettes :	1 242 029F
	Dépenses :	1 242 029F

Après lecture en détail, le budget est accepté à l'unanimité.

3/ Travaux R.T.M. :

Un appel d'offres ouvert doit être fait dès que les dossiers seront prêts.
Il est nécessaire de créer une commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis.

Une réunion d'information aura lieu avec les propriétaires, avant les travaux.

4/ Composition de la commission d'appel d'offres :

Michel Gauthier
Maurice Nier
Luc Puissat
Yves Eyraud

Cette commission est créée pour l'ensemble des travaux qui peuvent avoir lieu sur la commune.

5/ Commission "employés communaux" :

Maurice Puissat demande la création d'une commission ayant pour mission de gérer les travaux que doivent effectuer les employés communaux.

Michel Gauthier en prend la responsabilité et sera l'interlocuteur direct des employés.

Membres de cette commission :

Michel Gauthier
Martine Politano
Yves Eyraud

6/ Divers :

Travaux :

Il est nécessaire de revoir l'éclairage de la salle polyvalente et le chauffage de l'école.

Une dalle sera effectuée dans la petite pièce de la salle polyvalente, le plancher étant vétuste.

Les travaux d'évacuation d'eau sur le chemin de l'Achard seront effectués après ceux du R.T.M

Le Parc Naturel Régional du Vercors donne son accord pour payer l'air de pique-nique.

Il est demandé à l'institutrice de renouveler les informations des règles de sécurité à la sortie de l'école.

La séance est levée à 19H 30

MAIRIE DE
MIRIBEL LANCHATRE
76.34.00.42

COMPTE RENDU
DES CONSEILS MUNICIPAUX
DES 2 ET 16 MAI 1995

*PRESENTS : PUISSAT Luc - EYRAUD Yves - GAUTHIER Michel
ACHARD Lucien - POLITANO Martine (2.5.95)
NIER Maurice (2.05.95) CORNET Claudine (16.05.95)*

*ABSENTS : BONNET Jacques - CORNET Claudine (2.05.95)
POLITANO Martine et NIER Maurice : pouvoir pour
le 16.05.95.*

*Vu le décès de Monsieur PUISSAT Maurice, Maire de la commune de
MIRIBEL-LANCHATRE survenu le 24 Avril 1995, Monsieur PUISSAT Luc,
1er adjoint assurera l'intérim jusqu'aux élections municipales.*

REUNION DU 2 MAI 1995

I. SOUVENIR DE Maurice PUISSAT

- Il a été décidé, pour honorer la mémoire de Maurice PUISSAT d'installer une plaque au jardin de la cure.
- d'éditer une plaquette où l'on trouverait le résumé de sa vie, divers témoignages (des enfants, des associations, des habitants...) celle-ci serait distribuée aux administrés.

II. R.T.M. (restauration des Travaux en Montagne)

Une réunion a eu lieu le 4 Mai dernier avec les différents propriétaires concernés par la deuxième tranche des travaux.

La commission municipale chargée de l'organisation, ainsi que les délégués de R.T.M. ont répondu aux questions posées par les propriétaires venus très nombreux.

Des autorisations ont été données par les propriétaires à la commune pour que les travaux soient faits dans de bonnes conditions.

III. DELIBERATION

Le Conseil Municipal a accepté la forfaitisation des dépenses d'administration générale du SIVOM ; ainsi que l'appel de cotisation par trimestre et d'avance des contributions de la commune au SIVOM (éclairage public, collège, Emala, SAT, déficit car, etc...).

REUNION DU 16 MAI 1995

I. Le conseil Municipal doit prendre un certain nombre de délibérations

notamment en ce qui concerne :

- Les frais d'honoraires dû à R.T.M pour la deuxième tranche des travaux de drainage et d'assainissement - secteurs des SAGNES et ACHARD.
- Délibération de régularisation concernant la réfection de la chape du jardin de la cure. En effet au vu du travail qui ne donnait pas entière satisfaction, la commune refusait depuis 1990 de régler la facture de l'O.N.F. Un accord a été trouvé : la commune ne réglera que 50 % du montant initial.
- Assurance du personnel affiliés à la C.N.R.A.C.L.

La franchise de 30 jours relative à la maladie, accident de la vie privée étant jugée trop importante; le Conseil Municipal décide de modifier le contrat actuel et opte pour une franchise de 20 jours. L'échéance annuelle calculée sur le traitement annuel brut sera légèrement augmentée.

II. EQUIPEMENTS - TRAVAUX

- a) les toilettes publiques situées au jardin de la cure sont terminées.
- b) La commune a commandé du matériel de loisirs qui sera installé également au jardin de la cure. Nous demanderons aux enfants de bien vouloir nous aider à l'installer.

III. ITINERIS

Réseau téléphone portable/voiture

La commune a reçu une demande de l'entreprise SED afin d'installer une station GSM 900 MHz.

La commune donne son accord pour qu'une étude de faisabilité soit faite. Son autorisation d'implantation n'interviendra qu'à la condition que ce rapport fasse état, que la commune, ne sera en aucun cas gênée par cette construction.

ELECTIONS

la commune informe les électeurs que le bureau de vote sera installé à la salle polyvalente et ouvert de 8 H à 18 H.

DEUX ELECTIONS ONT LIEU :

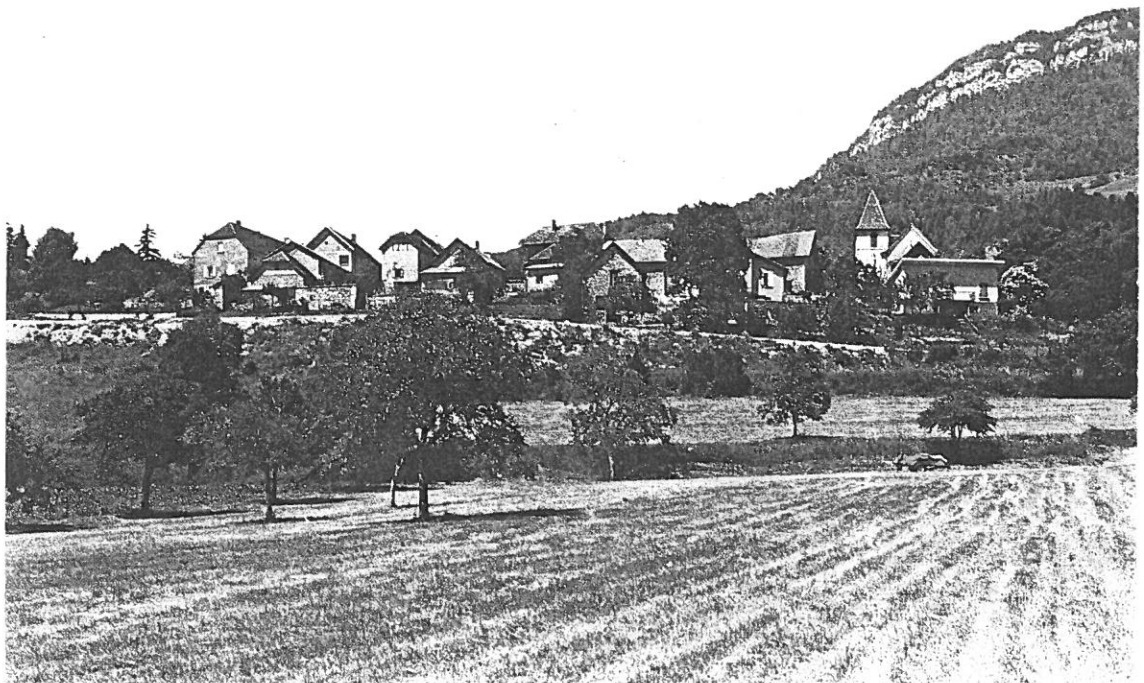
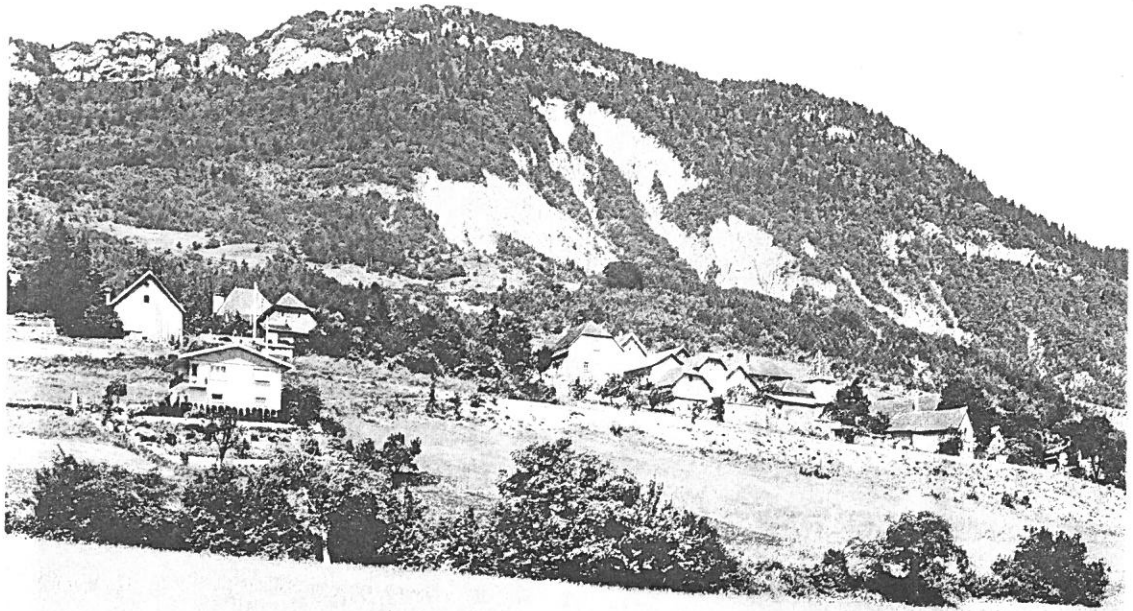
- ELECTIONS MUNICIPALES et ELECTIONS CANTONALES

1ER TOUR..... le 11 JUIN 1995

2EM TOUR..... le 18 JUIN 1995.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

!-!-!-!-!-!-!-!-!-



MAIRIE DE
MIRIBEL LANCHATRE

PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INSTALLATION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 1995

l'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le 18 JUIN à 19 heures
les membres du conseil municipal de la commune de MIRIBEL-
LANCHATRE
proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations
du 11 JUIN 1995 se sont réunis dans la salle POLYVALENTE sur
la convocation qui leur a été adressée par le Maire adjoint,
conformément aux articles L.121.10 et L.122.5 du Code des
communes.

ETAIENT PRESENTS :

MM. PUISSAT Luc - EYRAUD Yves - GAUTHIER Michel -
POLITANO Martine - BELLEVILLE Luc - NIER Maurice
PIROT Marc -MERLE Isabelle - GARCEAU Joséphine -
BONINO Alain - PUISSAT Jacqueline, formant la
majorité des membres en excecice, le conseil étant
composé de ONZE membres.

La séance a été ouverte par M. PUISSAT Luc maire adjoint
(remplaçant de M. PUISSAT Maurice, maire décédé le 24.04.95),
qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats
constatés aux procès-verbal des élections et a déclaré installer
MM. PUISSAT Luc-EYRAUD Yves-GAUTHIER Michel-POLITANO Martine-
BELLEVILLE Luc-NIER Maurice-PIROT Marc -MERLE Isabelle- GARCEAU
Joséphine -BONINO Alain - PUISSAT Jacqueline.

Madame PUISSAT Jacqueline, le plus âgé des membres du conseil
a pris ensuite la présidence.
Le Conseil a choisi pour secrétaire Melle. MERLE Isabelle.

I. ELECTION DU MAIRE 1ER TOUR DE SCRUTIN

Le président, après avoir donné lecture des articles
L. 122.4 L.122.5 et L.122.8 du code des communes a
invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la
majorié absolue des suffrages, à l'élection d'un maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis
fermé au président, son bulletin de vote écrit sur papier
blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire les bulletins nuls	: 0
Reste pour le nombre de suffrage exprimés	11
Majorité absolue	: 6

A OBTENU

M. PUISSAT Luc	11 VOIX
----------------	---------

M. PUISSAT Luc ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé MAIRE et a été immédiatement installé.

II. ELECTION DU PREMIER ADJOINT, 1ER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M.PUISSAT Luc élu maire, à l'élection du PREMIER ADJOINT.

le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 11
a déduire bulletins blancs	: 0
reste les suffrages exprimés	: 11
majorité absolue	: 6

ONT OBTENU

M. EYRAUD Yves	8 VOIX
M. BELLEVILLE Luc	3 VOIX

M.EYRAUD Yves ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé PREMIER ADJOINT et a été immédiatement installé.

III. ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT - 1ER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du deuxième adjoint :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
a déduire les bulletins nuls :	0
reste les suffrages exprimés :	11
majorité absolue :	6

A OBTENU

M. GAUTHIER Michel 11 VOIX

M. GAUTHIER Michel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé DEUXIEME ADJOINT et a été immédiatement installé.

IV. ELECTION DU TROISIEME ADJOINT - 1ER TOUR DE SCRUTIN

Il a été ensuite procédé, dans les mêmes formes, à l'élection du TROISIEME ADJOINT.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
A déduire bulletins nuls :	1
reste les suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

ONT OBTENU

M. BELLEVILLE LUC 6 VOIX
MME POLITANO Martine 4 VOIX

M. BELLEVILLE Luc ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé TROISIEME ADJOINT, et a été immédiatement installé.

V. DELEGUES SIVOM

Monsieur le MAIRE demande au conseil municipal de désigner parmi ses membres DEUX DELEGUES pour représenter la commune au sein du COMITE SYNDICAL DU SIVOM DE MONESTIER-DE-CLERMONT

LE CONSEIL DECIDE DE NOMMER à la majorite absolue

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	11
Nombre de bulletins nuls	:	0
Reste suffrages exprimés	:	11
MAJORITE ABSOLUE	:	6

M. PUISSAT Luc ayant obtenu 11 voix
M. GAUTHIER Michel ayant obtenu 11 voix

sont désignés à la majorité absolue comme délégués titulaires au sein du SIVOM.

VI. DELEGUES PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS

Monsieur le MAIRE demande au conseil municipal de désigner parmi ses membres UN DELEGUE TITULAIRE ET UN SUPPLEANT pour représenter la commune au sein du COMITE SYNDICAL DU PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS.

LE CONSEIL DECIDE DE NOMMER à la majorite absolue

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	11
Nombre de bulletins nuls	:	0
Reste suffrages exprimés	:	11
MAJORITE ABSOLUE	:	6

M. BONINO Alain ayant obtenu 11 voix TITULAIRE
M. PIROT Marc ayant obtenu 11 voix SUPPLEANT

Sont désignés à la majorité absolue comme délégués titulaires et délégué suppléant au sein du comité syndical du PNRV.

VII. DELEGUES SIVIG

Monsieur le MAIRE demande au conseil municipal de désigner parmi ses membres DEUX DELEGUES TITULAIRES et DEUX DELEGUES SUPPLEANTS pour représenter la commune au sein du COMITE SYNDICAL INTERCOMMUNAL des Eaux et d'Assainissement VIF/LE GUA/MIRIBEL-LANCHATRE

LE CONSEIL DECIDE DE NOMMER à la majorite absolue

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	11
Nombre de bulletins nuls	:	0
Reste suffrages exprimés	:	11
MAJORITE ABSOLUE		6

.... Délégués titulaires

M. PUISSAT Luc	ayant obtenu	11	voix
M. EYRAUD Yves	ayant obtenu	11	voix

.....Délégués suppléants :

M. BELLEVILLE Luc		11	voix
M. PIROT Marc		11	voix

MM. PUISSAT Luc et EYRAUD Yves sont désignés à la majorité absolue comme délégués titulaires au sein du SIVIG.

MM.BELLEVILLE Luc et PIROT Marc sont désignés à la majorité absolue comme délégués suppléants.

VIII. ELECTION MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

M. le Président a donné lecture de l'article 138 modifié de la famille et de l'aide sociale et des articles 1 et 2 du règlement de l'administration publique du 11 juin 1954 modifié.

Il a ensuite invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de quatre membres pour le Centre Communal d'Action Sociale de MIRIBEL LANCHATRE.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président.

le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	11
A déduire bulletins nuls	:	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	:	11

MAJORITE ABSOLUE	:	6
------------------	---	---

Ont obtenus

MME POLITANO Martine	11	Voix
MME PUISSAT Jacqueline	11	Voix
Melle MERLE Isabelle	11	Voix
MME GARCEAU Josephine	11	Voix

PRESIDENT : M. Le MAIRE : PUISSAT Luc

Ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés membres du conseil d'administration . Ils ont déclaré accepter ce mandat.

IV. ELECTION DES COMMISSIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose au conseil, la nécessité de créer plusieurs commissions.

Il propose d'élire ses commissions en vertu des dispositions de l'article L 121.20 du code des communes et appelle l'assemblée à désigner les conseillers qui feront parties de ces commissions.

A. COMMISSION APPEL D'OFFRE

SONT ELUS :

PUISSAT Luc (président)
EYRAUD Yves
BELLEVILLE Luc
NIER Maurice
POLITANO Martine

B. COMMISSION FINANCE

SONT ELUS :

PUISSAT Luc (président)
BONINO Alain
BELLEVILLE Luc
EYRAUD Yves

C. COMMISSION COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE ET SCOLAIRE

SONT ELUS :

POLITANO Martine (Présidente)
PUISSAT Luc
BONINO Alain
GARCEAU Joséphine
MERLE Isabelle
PUISSAT Jacqueline
BELLEVILLE Luc

D. COMMISSION DU PERSONNEL

SONT ELUS

GAUTHIER Michèle (président)
PUISSAT Luc
EYRAUD Yves
POLITANO Martine
PIROT Marc

E. COMMISSION TRAVAUX

SONT ELUS :

EYRAUD Yves (Président)
PUISSAT Luc
GAUTHIER Michel
PUISSAT Jacqueline
POLITANO Martine
GARCEAU Joséphine

Ces commissions seront chargées d'instruire les affaires relevant de leur domaine respectif, de réunir tous les documents nécessaires et de présenter ensuite un rapport au conseil afin de lui permettre de délibérer en parfaite connaissance de cause, sur les résolutions à adopter.

X. DIVERS

Prochaines réunions du conseil Municipal :

LE 29 JUIN 1995 à 20 H 30
LE 24 JUILLET 1995 A 20 H 30
LE 28 AOUT 1995 A 20 H 30

L'autre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Maire,



Les membres présents,



EN REMONTANT LE COURS DE LA GRESSE :

MIRIBEL LANCHATRE

LES ORIGINES :

Cette commune n'a pas livré de restes préhistoriques ou gallo romains. Toutefois, un habitat très ancien paraît être établi depuis la découverte, le 4 Avril 1948 à l'occasion de la pose de conduites d'eau, de sept tombes en lauzes paraissant être d'époque burgonde. Ces sépultures, qui étaient situées au bord du petit chemin bordant le cimetière derrière l'église, peuvent indiquer soit un habitat soit une voie de communication remontant au moins à la fin de l'Antiquité.

DEUX PAROISSES :

Miribel-Lanchâtre offrait autrefois la particularité de posséder deux lieux de culte appartenant à deux diocèses différents : Miribel à celui de Die et Lanchâtre à celui de Grenoble.

L'église de Lanchâtre, sous le vocable de Notre Dame, est de très lointaine origine puisqu'elle est déjà citée dans le cartulaire dit de Saint Hugues (vers 1100) : «ecclesia de inchastris». Il en va peut être de même pour celle de Miribel quoique le même cartulaire ne fasse état que d'une chapelle («capella de Mirabello») qui était sans doute la chapelle castrale.

L'église paroissiale mentionnée en 1178 sous le vocable de St Martin était peut être située un peu plus haut que le château de Miribel. En 1375 cette église avait déjà disparu. L'église de Lanchâtre a été reconstruite en 1880 à l'emplacement de l'ancienne église. De celle-ci elle a conservé une cloche en bronze avec une inscription de 1694, classée Monument Historique au titre des objets Mobiliers.

LE CHATEAU DE MIRIBEL :

D'origine très lointaine puisqu'une donation de

1030 mentionne un Humbertus de Miribello, Seigneur du lieu, ce château était situé à l'extrémité Nord de la commune, sur un Promontoire étroit orienté Est-Ouest que contourne un ancien chemin.

Il figure dans la liste des fiefs delphinaux recensés en 1339. Le procès verbal établi par les commissaires du Dauphin en donne la description suivante : «dans une situation très forte, donjon carré avec tour de 9 toises de haut sur 4 toises de large...» la même relation fait aussi état d'un «...autre château, non loin, avec une autre tour carrée...» Il en subsiste un ensemble de ruines dont celles d'une chapelle citée en 1732 comme étant dédiée à la Sainte Croix.

LES TEMPLIERS A MIRIBEL ?

Pilot de Thorey dans son «Dictionnaire Topographique de l'Isère» signale un ancien lieu-dit, maintenant disparu, qui était nommé «Mas le Templier». Il s'agissait peut être d'une dépendance ou d'une possession de la «Commanderie de Godissar» située sur le territoire de Saint Martin de la Cluse.

MAINTENANT...

En 1802 Miribel Lanchâtre et Château Bernard fusionnèrent pour ne former qu'une seule commune et une seule paroisse. Mais, notamment en raison de l'éloignement des deux villages, la séparation eut lieu en 1823 pour les communes et en 1826 pour les paroisses.

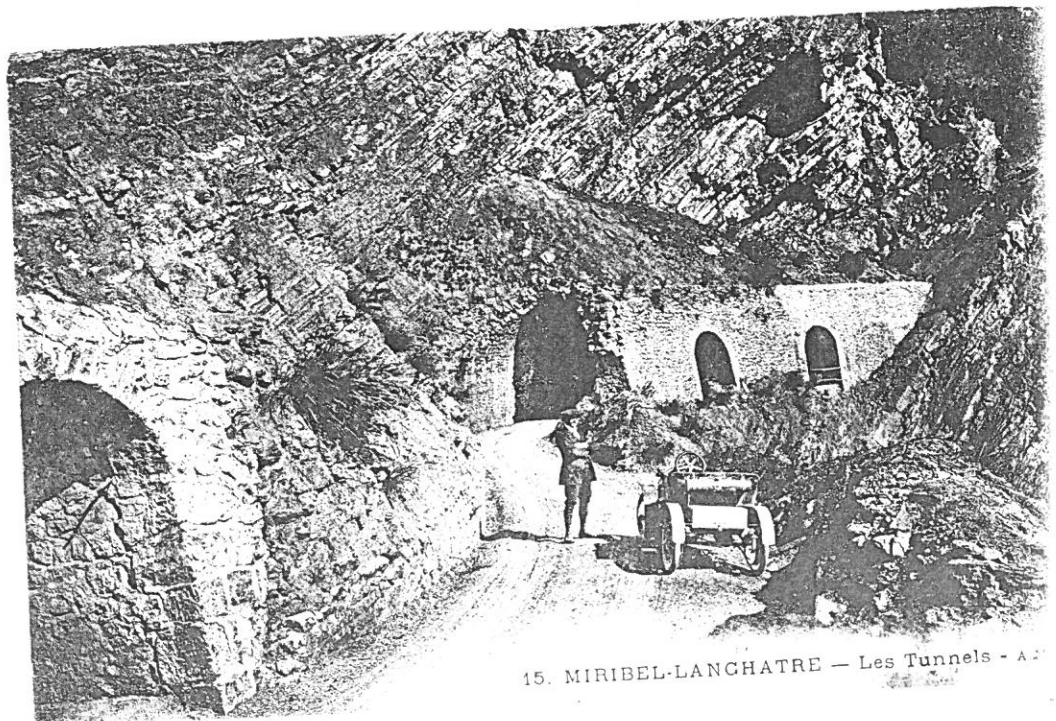
J.C. MICHEL



16. MIRIBEL-LANCHATRE — Traversée d'un tunnel - A.M.



14. MIRIBEL-LANCHATRE - Vue générale - A.M.



15. MIRIBEL-LANCHATRE — Les Tunnels - A.M.



Bastien NAUD

Manon PIROT

Estelle MOURIER

Jérôme GARCEAU

Jérémy GUILLEMET

Nicolas MOURIER

Pierre BELLEVILLE

Coralie JUST

Claire MARTIN

Dorian GARCEAU

Cyrielle POLITANO

Mailys VACHON

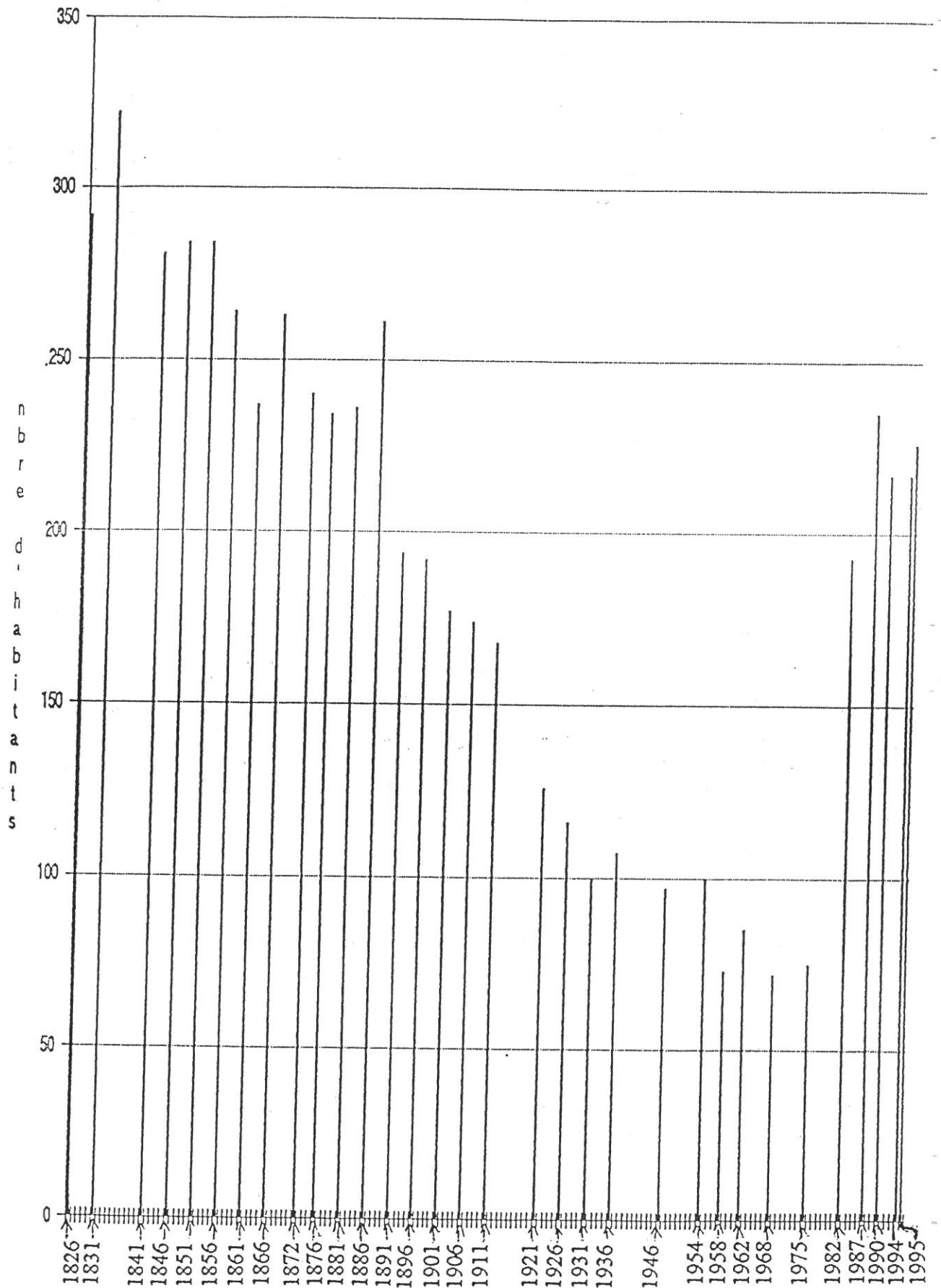
Boris RAFFORT

Mélanie GARCEAU

Mélissa GUILLEMET

Population de notre village

Etude faite par les élèves



Le saviez-vous ?

De 1802 à 1822, la commune était en fait : "commune de Miribel et Chateaubernard" (séparation par ordonnance royale du 14 août 1822 ; effective en 1823 pour les communes, en 1826 pour les paroisses.)

Gantier : cet ancien métier

Mrs Arnaud et Gauthier

Pour faire ce reportage, nous avons invité Monsieur Gauthier dans notre classe, afin qu'il nous explique son ancienne profession.

Il était exactement coupeur-gantier. Ce travail se pratique surtout à domicile (à Miribel-Lanchâtre et à Saint Martin de la Cluze en particulier).

Les autres ouvriers pouvaient aller à l'usine Perrin de Grenoble.

Six élèves de la classe sont allés questionner Monsieur Arnaud, le doyen du village, qui exerçait le même métier, pour compléter nos renseignements.

Pour confectionner notre article, les deux personnes ont été enregistrées. Ensuite, nous avons écouté de nouveau les informations afin de noter le principal et de le classer.

Monsieur Gauthier n'a pas choisi son métier, c'est son père qui le lui a appris, (ce métier était pénible et il travaillait debout).

Il a été maçon 2 ans, à partir de 14 ans, mais il avait la gale du ciment. Il a dû changer de métier et il a fait celui de son père.

En 1939, il est entré à la ganterie Perrin, il y avait entre 200 à 250 coupeurs (150 travaillaient à domicile).

Monsieur Gauthier et Monsieur Arnaud, n'avaient pas école le jeudi, alors ils aidaient leur père.

A partir de 14 ans, ils ont arrêté l'école car ils avaient leur certificat d'études. Monsieur Arnaud a alors travaillé avec son père et son frère.

Il fallait 5 ou 6 ans d'apprentissage pour bien savoir son métier. Le jour de repos était le mardi. Les outils venaient d'une coutellerie grenobloise. La taille d'une peau pouvait servir à fabriquer peu ou beaucoup de gants. Les outils étaient les règles graduées en pouces, les ciseaux et les couteaux débordeurs pour étirer la peau. Le matériel fourni était des passes de gants.

Monsieur Gauthier aimait travailler la nuit car la journée, il pouvait aller à la pêche, la chasse ou se reposer. A l'époque de Monsieur Gauthier, il fallait travailler énormément pour gagner assez d'argent. Mais à l'époque de son père, un gantier gagnait plus, (sa journée de gantier était égale à 3 journées de paye des maçons plus les matériaux de construction pour sa maison). A l'époque de son père, l'usine Perrin avait 7000 ouvriers.

Le travail le plus pénible pour un gantier était le dolage de la peau (de chevreau, pécarin ou agneau).

Le dolage se faisait à la main ; il fallait 2 ans pour l'apprendre. L'apprentissage se faisait à l'usine Perrin. Un professeur très sévère s'occupait d'une dizaine d'élèves, ils étaient entre 100 à 150 dans une classe.

Avec une table de 1 mètre de largeur, en marbre et un couteau de 10 cm, il fallait doler la peau.

Pour le dolage, il fallait :

1° Mettre les peaux à l'humide:

Prendre un drap (morceau de jute pas trop fin, appelé ensuite la nappe). Ensuite essorer très fort la nappe, l'étendre sur la table à gants, mettre les peaux pliées en deux, et rouler la nappe sur elle-même. Laisser à l'humide 5 à 10 mn, (une peau trop humide risque de rester tâchée).

2° Etirer les peaux humidifiées avec le couteau à doler.

3° Poser le calibre sur la peau et couper autour.

En premier, il y avait les trieurs de peau qui trient les peaux selon leur grandeur. Ensuite les coupeurs coupaient les gants. Puis les repasseurs vérifiaient les gants coupés. A Grenoble, la direction demandait le travail. La ganterie Perrin était la seule à Grenoble qui faisait tout.

Elle faisait des gants de luxe (exemple: pour la reine d'Angleterre et la reine des Pays Bas).

En 1957, une usine a été construite en Suède.

Après le travail du coupeur, il y avait une machine qui coupait les entre-doigts.

Les gants de soirée mesuraient 18 boutons.

Il y avait plusieurs sortes de gants et de couleurs. La paire la plus chère (1 million or) c'était pour la Tsarine de Russie. Il y a plus de gants pour femme.

Les gants pour homme sont plutôt pour l'hiver, ils sont soit gris clair soit gris foncé.

La taille d'un gant se mesurait du pouce au poignet. La sorte de gant variait suivant la longueur sur le bras. Les gants les plus simples étaient courts. Les gants de soirée avaient un revers et allaient jusqu'à l'épaule. Le coupeur coupait 3 douzaines (36) de petits gants ou une douzaine de grands gants.

Dans un gant, il y a trois parties: le gant, le pouce, les fourchettes.

Si on faisait une faute, on payait la valeur du gant plus la valeur du travail (deux paires ratées et l'on n'avait plus de paye). La différence entre un coupeur à domicile et un coupeur à l'usine, c'est que le premier organisait ses journées de travail tandis qu'à l'usine, il y avait des horaires fixes et obligatoires.

Le coupeur utilisait des calibres en carton pour chaque partie du gant. Quand il y avait des trous, il fallait les glisser entre le pouce ou entre les doigts.



M. GAUTHIER dans la classe de Miribel-Lanchâtre

Gantier : cet ancien métier (fin)

Il y avait des collections de gants de printemps et des collections de gants d'automne, de tous les modèles et de toutes les couleurs (10 à 12 couleurs). Les gants étaient envoyés dans d'autres pays étrangers. Les clients envoyaient leurs commandes. Les couleurs préférées étaient le gris et le marron. Il y avait d'autres ganteries qui faisaient les gants fourrés. Pour les communions, chaque année ils faisaient des gants pour les garçonnets.

La taille d'un gant se mesurait du pouce au poignet. La sorte de gant variait suivant la longueur sur le bras. Les gants les plus simples étaient courts. Les gants de soirée avaient un revers et allaient jusqu'à l'épaule. Le coupeur coupait 3 douzaines (36) de petits gants ou une douzaine de grands gants. Il y avait des collections de gants de printemps et des collections de gants d'automne, de tous les modèles et de toutes les couleurs (10 à 12 couleurs).

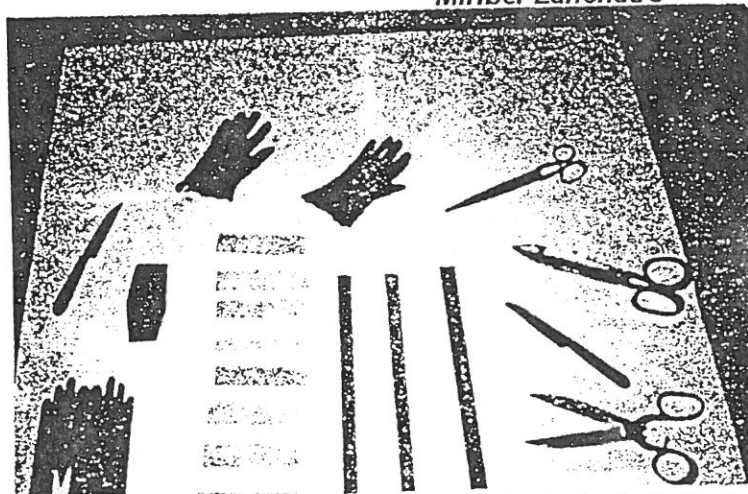
Il y avait 1 dizaine d'usines à Grenoble. À l'usine, le contre-maître commandait les coupeurs. Si le coupeur ratait un gant, le contre-maître téléphonait et il fallait descendre à Grenoble pour s'expliquer. En cas de refus l'ouvrier se trouvait au chômage.

Mr Gauthier se commandait tout seul, il organisait son travail pour chaque semaine. Un jour de travail pouvait faire 15 heures. À Grenoble, après le travail du coupeur les entre-doigts étaient fendus par une machine (une presse). Le mardi, c'était le laitier qui descendait les gants coupés à la ganterie de Grenoble. Le mercredi matin, le laitier remontait les peaux à couper.

La différence entre un coupeur à domicile et un coupeur à l'usine, c'est que le premier organisait ses journées de travail tandis qu'à l'usine, il y avait des horaires fixes et obligatoires. Le coupeur utilisait des calibres en carton pour chaque partie du gant.

Les gants étaient envoyés dans d'autres pays étrangers. Les clients envoyaient leurs commandes. Les couleurs préférées étaient le gris et le marron. Il y avait d'autres ganteries qui faisaient les gants fourrés.

Miribel-Lanchâtre



LA VIE DES
ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LOISIRS JEUNES

Pour cet été LOISIRS JEUNES vous propose :

***** STAGE A LA MAISON DU PARC
DU 10 au 13 JUILLET
enfants de 6 à 12 ans
Séjour en pension complète*

***** STAGE CIRQUE - DROME
DU 7 au 11 AOUT
enfants de 6 à 12 ans
Séjour en pension complète*

***** STAGE MOTO TRIAL -VINAY
DU 7 au 11 AOUT
enfants de 12 à 16 ans
Séjour en pension complète*

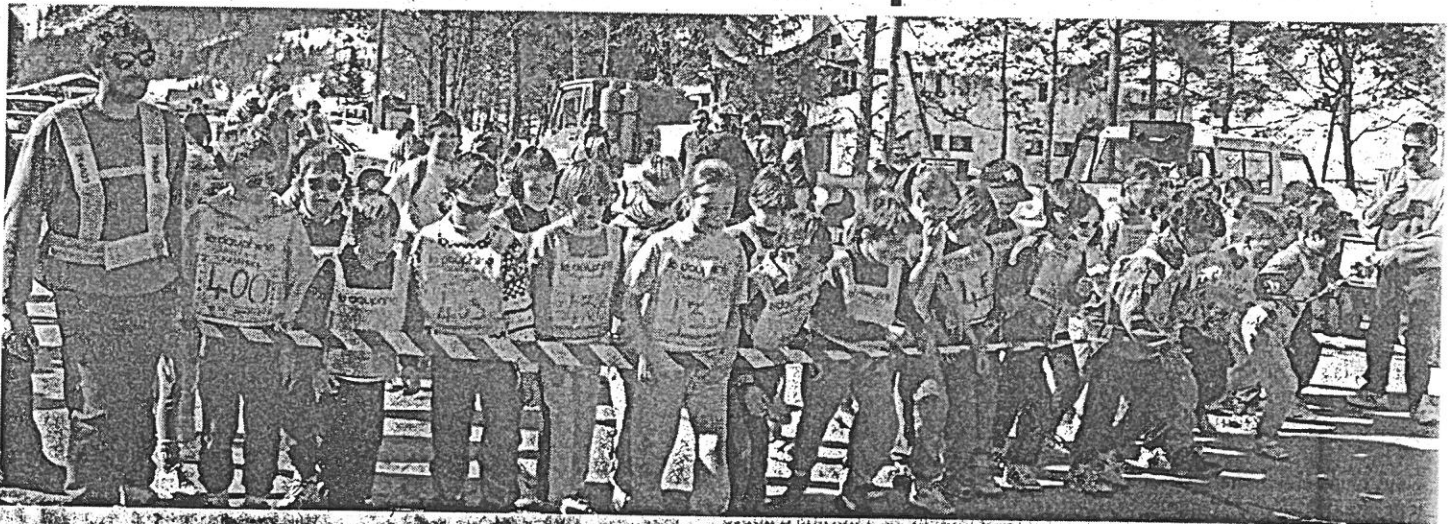
Pour plus de renseignements s'adresser à

POLITANO M.
NAUD Geneviève
PUISSAT Any
SENET Céleste

B O N N E S V A C A N C E S

MONESTIER-DE-CLERMONT

Un duathlon scolaire très disputé



Dernièrement s'est déroulé le duathlon d'hiver des élèves du canton. Un duathlon d'hiver est composé de trois épreuves enchaînées sans arrêter le chronomètre. Les enfants ont commencé par la course à pied suivie d'une boucle à ski de fond, puis ont terminé par une deuxième course à pied. La difficulté d'une telle épreuve ne se trouve pas seulement dans les parcours, mais aussi dans les parcs de change où les élèves doivent modifier leur équipement.

Initialement, cette matinée aurait dû être consacrée à un triathlon

d'hiver. C'est la neige qui a empêché d'organiser une épreuve cycliste pour raison de sécurité. Cependant, la neige glissait bien pour le ski. Le soleil brillait et les jeunes sportifs étaient contents de l'accueil de la station de Gresse-en-Vercors.

Cette course a été organisée par les bénévoles de l'association du triathlon des treize communes, aidés par les instituteurs, des parents d'élèves, le coordinateur de l'EMALA et l'E.S.F. de Gresse. Les écoles participantes étaient : Monestier, Gresse, Saint-Guillaume, Miribel-Lanchâtre, Château Bernard

et Sinard ainsi que quelques individuels de Saint-Martin-de-la-Cluze et Prélénfrey. N'oublions pas le collège de Monestier qui a envoyé une vingtaine de ses élèves, ce qui faisait 107 enfants classés. Ce duathlon comportait quatre parcours différents selon l'année de naissance pour les enfants nés de 1980 à 1986. A la fin des compétitions, chaque enfant a eu droit à un goûter et une médaille de participation gravée.

RESULTATS :

Enfants de 1980 : garçons : 1. Arnoux Nicolas ; 1981 : 1. Buchet Johny. Filles : 1. Politano Julie. 1982 : gar-

çons : 1. Le Bret Vincent premier meilleur temps toutes catégories. 1983 : 1. Freyrier Rémy, 1. Barbitch Amandine. 1984 : 1. Belleville Romain, 2. Cimadomo Mickaël, 3. Arnoux David. Filles : 1. Freyrier Charlotte, 2. Tremeau Marion, 3. Le Bret Charlotte. 1985 : 1. Dumas Julien, 2. Arnoux Fabien, 3. Girard Bruno. Filles : 1. Pirot Manon, 2. Ruchier Becquet Emeline, 3. Pinto Monica. 1986 : 1. Belleville Pierre, 2. Clément Benjamin, 3. Ruchier Becquet M. Filles : 1. Martin Claire, 2. Postoly Aurélia, 3. Just Coralie. ■

L'association loisirs-jeunes en sortie ski au Col de l'Arzelier



Parents et enfants prêts pour un après-midi super !

Les enfants de l'association loisirs-jeunes de Miribel-Lanchâtre sont venus skier à la station du Col-de-l'Arzelier. Ils étaient 63, encadrés par une bonne dizaine de parents bénévoles. Des parents qui ont fondé l'association afin que leurs enfants puissent pratiquer des tas d'activités (sport, loisir, travail manuel...) et du coup... ils en bénéficient également.

Toute l'organisation des sorties ski est assurée par Martine Politano, Any Puissat, Geneviève Naud, Celeste Senet et Annick Metral (pour ne citer que les membres du bureau).

Donc, une organisation impeccable dont Marc Pierot est le véritable maître d'œuvre. Passionné par le ski où il excelle, il a aussi pris part à des compétitions. Il a régulièrement la charge d'orchestrer les sorties-ski, répartissant les enfants et parents

par groupe de niveau.

6 enfants sont inscrits à l'école de ski français du Col de l'Arzelier ; une quinzaine, débutants, sont encadrés par trois parents armés de patience...

Cinq sorties sont prévues au Col de l'Arzelier ; une station à 10 mn de Miribel accueillante et idéale pour les sorties familiales. Comme chaque année, un slalom est organisé pour la dernière sortie. Bien entendu, les très bons skieurs (2 groupes se sont fait notamment reconnaître...) ne participeront pas à ce concours. Celui-ci est adressé aux enfants d'un niveau 1 à 3 étoiles. Bien sûr, les vainqueurs sont récompensés... Comme ils sont en général très fatigués en fin de journée, la remise des prix aura lieu la semaine suivante... histoire de mieux déguster ses mérites !

Rendez-vous est pris, donc, à la salle

polyvalente de Miribel-Lanchâtre, samedi 11 février dès 17 heures !

L'association loisirs-jeunes est également ouverte aux enfants de la commune du Guâ. M^{me} Annick Métral, de Saint-Barthélémy, est d'ailleurs la représentante de la commune. En tout, 26 enfants participent régulièrement aux activités de l'association (Saint-Barthélémy, Prélénfrey, Les Saillants). ■

MIRIBEL-LANCHATRE
La 17^e course de côte

AUTOMOBILE

COURSE DE CÔTE

Ouverture de la saison

Quand on parle de course de côte en Dauphiné, il est impossible de passer sous silence Miribel-Lanchâtre. A l'abord de la 17^e édition, on peut considérer l'épreuve comme une classique, extrêmement technique qui plus est. 1500 mètres, une pente moyenne de 8%, cinq épingles entrecoupées de cette grande courbe à droite en devers : le tracé est imprimé dans les mémoires. L'an dernier, Jocelyn Reynouard sur sa Phega l'avait emporté en 1'05"78 devant Jean-Paul Lazzarotto (Martini) et Jean-Pierre Demarchi (Argo). Rien que des formules ! 95 sera encore mieux. Les organisateurs qui attendent plus de 90 voitures au départ, ont en effet décidé non seulement

d'animer cette édition, avec la venue de Thierry Claveyrolat qui viendra en voisin, mais aussi de lui donner un caractère particulier. En effet, avant la course, des pilotes — qui ne participent pas à l'épreuve — offriront à des handicapés, un baptême : une montée "dans le baquet de droite" de leur auto de course. C'est assez exceptionnel — sans doute même unique — pour être souligné et soutenu, non ?

Le programme : Samedi 17 h à 19 h 30 et dimanche 7 h 30 à 10 h : vérifications ; Dimanche 8 h 30 à 12 h : essais chronométrés ; 13 h 30 à 18 h : deux montées de course chronométrées. Organisation : Lanchâtre Omni Sports et ASA Dauphinoise. ■

MIRIBEL-LANCHATRE

La 17^e course de côte

Récemment, plus de 1500 spectateurs et 99 participants étaient au rendez-vous de cette traditionnelle épreuve automobile.

Le matin, les essais devaient être retardés par le brouillard, mais l'après-midi, les coureurs bénéficièrent d'un temps meilleur et d'une route sèche.

Sylvie Dalpaos, bien connue dans le milieu automobile, remporta une belle victoire au volant de sa Clio 16 S, s'affirmant ainsi comme la première féminine.

Les "barquettes" ont tenu la tête d'affiche avec notamment Daniel Coquet, grand vainqueur de cette course avec sa Martini T02.

On remarqua la belle performance de notre ami Daniel Dampne de Vizille, lequel se classa 4^e sur sa Lucas Proto et la participation de



Le podium final.

"Dédé" avec sa Clio 16 S. Saluons la belle initiative des organisateurs qui ont permis, avec handicap international, à de jeunes handicapés d'effectuer la montée

dans des voitures de course. Le champion cycliste Thierry Claveyrolat était venu en voisin participer amicalement à cet élan humanitaire. En fin de journée, la remise des prix

sous chapiteau réunit coureurs et spectateurs qui prirent plaisir à s'attarder.

SPORTS ISERE

AUTOMOBILE

17^e COURSE DE CÔTE DE MIRIBEL LANCHÂTRE

Entre brouillard et soleil

Miribel Lanchâtre a vécu ce dimanche au rythme des compte-tours. Le bruit des moteurs a remplacé l'habituel silence, excepté lors du passage de la voiture électrique en ouverture de course.

Les spectateurs étaient en tout cas nombreux, plus de deux mille, ont estimé les organisateurs, répartis sur le parcours. La journée avait pourtant mal commencé, les essais ont en effet été réalisés sous la pluie et dans le brouillard.

Heureusement la suite devait voir le soleil, ce qui a permis de sécher la route pour la course. Les temps du matin n'avaient du coup plus aucune valeur pour les montées officielles. 86 voitures étaient engagées pour cette épreuve qui est qualificative pour le challenge courses de côte de l'ASA dauphinoise et le challenge courses de côte de la ligue. La fiche technique du parcours était intéressante : 1 km 200 de départementale, 8 entre Miribel et le Vernay avec cinq épingles et 120 mètres de dénivellé.

L'association Lanchâtre omnisport a parfaitement maîtrisé l'organisation qui n'a vu quasiment aucun temps mort. La direction de course s'est montrée également performante.

Les voitures les plus rapides font partie des groupes E et C3 ce qui n'est pas une surprise. Daniel Coquet est donc le vainqueur 95 de cette course, au volant de sa Martini T02, catégorie E. En seconde position, on retrouve Denis Piquet, sur Martini MK 24, qui avait fini quatrième l'année dernière. Il n'y a pas eu de grand changement entre la première et la deuxième montée, tous les coureurs ont amélioré leur valeur. La Porsche 911 de Santarelli se classe première du groupe F.

En catégorie A, la lutte a été serrée entre Darmochod, au volant de sa Golf Gti 16S et la Clio Williams d'Arnaud Monnet. Ce dernier effectuait une deuxième montée rapide, mais échouait de quelques centièmes. La première pilote est Sylvie Dalpaos, 29^eème au général, sur une Clio 16S.

Parallèlement à la compétition, une grande première avait été organisée : huit jeunes handicapés ont, en effet, eu la possibilité de monter dans les voitures de course et d'ef-

fectuer la montée. Les organisateurs et le programme français d'Handicap international étaient à l'initiative du projet, qui, espérons le, trouvera un écho dans d'autres compétitions.

Thierry Claveyrolat était le parrain de cet élan de solidarité. Il a, à ce titre, piloté un des bolides, se faisant le chauffeur d'un des jeunes. Maxauto a également participé en mettant deux voitures à disposition dont la Sierra Cosworth de Georges Dini, groupe FA. Ce premier rendez-vous de la saison était donc sous le signe de la décontraction, une bonne ambiance qui s'est retrouvée au sein du public, des coureurs et des organisateurs.

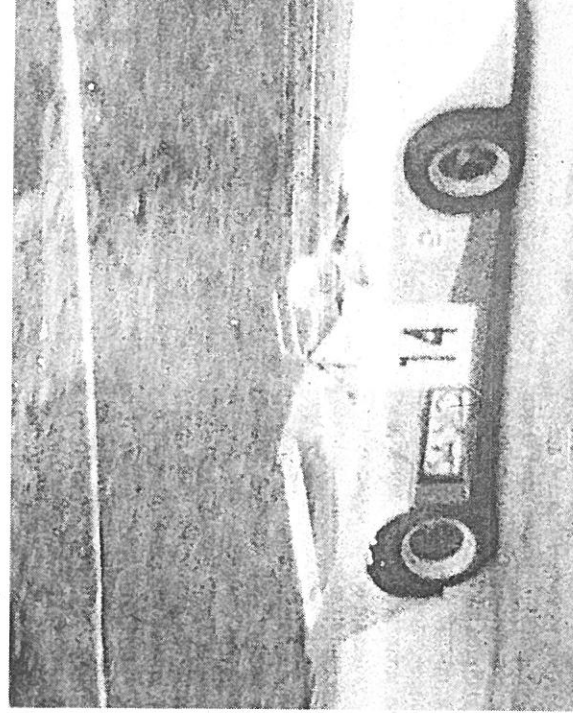
Laurent AGERON

Résultats

1. Coquet (Martini T02) 1'7"55 ; 2. Piquet (Martini MK 24) 1'7"87 ; 3. Domin (Ralt RT 30) 1'8"46 ; 4. Dampne (Lucas Proto) 1'8"65 ; 5. Couchet (Martini MK 22) 1'8"85 ; 6. Piccato (Martini MK 33) 1'9"39 ; 7. Brottes (Brottes Fl.) 1'11"1 ; 8. San-

21. Dunand (Simkit) 1'15"57 ; 22. Perrin (Alpine A110) 1'15"71 ; 23. Boulloud (Martini FL) 1'15"82 ; 24. Gojon (BMW 320) 1'16"38 ; 25. Guirronet (Simca CG) 1'16"79 ; 26. Picca (R5 GT turbo) 1'16"89 ; 27. Collomb (205 Rallye) 1'17"27 ; 28. Bonfanti (R5 GT turbo) 1'17"30 ; 29. Dalpaos (Clio 16S) 1'17"48 ; 30. Perraud (Golf) 1'17"65 ; 31. Garcin (Rallye 2) 1'17"66 ; 32. Sanchez (Golf GTI 16S) 1'17"96 ; 33. Feraud (Rallye 2) 1'18"03 ; 34. Gladkoff (Rallye 2) 1'18"05 ; 35. Cornillon (Toyota Corolla) 1'18"11 ; 36. Beguin (R8

37. Tariot (R5 GT turbo) 1'18"21 ; 38. Plano (R5 GT turbo) 1'18"21 ; 39. De Oliveira (Ford Escort RS 20) 1'18"83 ; 40. Dini (Sierra Cosworth) 1'19"33.



Dampne, premier du groupe C3, négocie le premier virage au volant de sa Lucas Proto

Gordini) 1'18"15 ; 37. Tariot (R5 GT turbo) 1'18"21 ; 38. Plano (R5 GT turbo) 1'18"21 ; 39. De Oliveira

SAMEDI 29 AVRIL 1995

SPORTS ISÈRE

DL SP. DF

AUTOMOBILE

17^e COURSE DE CÔTE

Miribel Lanchâtre à l'heure du turbo

Sport et solidarité seront les deux vitesses de cette année

Pour la 17^e année, l'association Lanchâtre omnisports organise cette année la course de Côte automobile Miribel Lanchâtre. 1 km et demi de bitume voué à la vitesse et à la noblesse du sport sur quatre roues. La départementale 8 va ainsi vibrer aux rugissements de multiples bolides de catégories différentes : A, N, F, G3 ou encore D. Une moyenne de 112 km/h peut ainsi être effectuée au détour des cinq épingles qui agrémentent la montée. La ligne droite a même vu une vitesse de 185 km/h. C'est dire s'il y aura du sport !

Le public ne s'y trompe guère, puisque le nombre des spectateurs peut atteindre 2500 personnes en

fonction du temps. Les départs auront lieu toutes les trente secondes et chaque coureur fera deux montées. Le meilleur temps prévaudra bien sûr pour le classement final. C'est la première course de côte de la saison en Isère, qui est par ailleurs qualificative pour le challenge ASA dauphinoise et celui de la ligne. Le matin verra les essais de 9 heures à midi. La compétition elle-même se déroulera de 13 heures 30 à 17 heures 30.

Elan de solidarité

Cette édition possède une particularité à souligner : les organisateurs ont en effet décidé de faire découvrir le sport automobile par des jeunes handicapés, comme nous l'a

confié M. Yves Puissat responsable de la course. "C'est une volonté des coureurs de faire participer ces enfants. On dit toujours que la course automobile est un sport égoïste. Cette initiative, qui est aussi une première, montre qu'il n'en est rien".

Quinze handicapés vont ainsi connaître les sensations de la vitesse vu de l'intérieur, en ouverture de l'épreuve, au côté de pilotes ou personnes qui piloteront de véritables autos de course. Ils auront de plus pour parrain le cycliste Thierry Claveyrolat au nom du club "Team auto 95". Celui-ci abandonne ainsi son guidon pour prendre le volant et conduire un des enfants. Maxauto participe aussi activement à l'opéra-

tion puisque trois voitures sont mises à disposition. Cette opération a été mise en place avec le concours de M. Cluzes et M. Es-Sassi, membre du programme France de Handicap international.

Cela se passera entre 12 heures et 14 heures et fera à n'en pas douter des heureux.

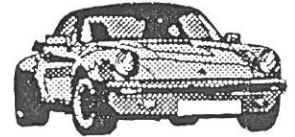
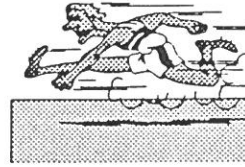
Laurent AGERON ■

A l'image de la Toj de Bernard Chamberod, les prototypes figurent parmi les rols de la côte, à la lutte avec les formules monoplaces.

Photo AGI



LANCHATRE OMNISPORTS
38450 MIRIBEL LANCHATRE



MIRIBEL LANCHATRE le: 12 juin 1995

Depuis quelques années, Lanchâtre Omnisport organise LE REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE. Cette année encore environ 60 personnes ont animé une fête qui s'est terminée vers 3 heures du matin ouvrant la porte à 1995.

La saison 1995 verra notre Club toujours aussi motivé. De nombreuses organisations sont déjà prévues.

LA 17ème COURSE DE COTE AUTOMOBILE. Chacun s'est investi pour que cette manifestation reste un succès et "prenne rang dans l'élite des courses de côte" comme avait su nous le rappeler Maurice PUISSAT.

Il y eut effectivement plus de 90 inscrits et participants ce 30 avril et chacun se rappellera avec émotion la joie qu'éprouvèrent quelques enfants handicapés qui furent invités à connaître les sensations que l'on ressent dans l'habitacle d'une voiture de course. Beaucoup ont souhaité qu'une telle opération se reproduise en 1996.

LA COURSE A PIEDS

Après de nombreuses représentations de nos adhérents dans les courses régionales, y compris aux "Balcons de Belledonne" L.O.S. a également en projet l'organisation de courses internationales telles que

- Marathon de Prague
- Marseille-Cassis

Pour le marathon de Prague, 35 personnes s'étaient inscrites, malheureusement l'organisation du marathon fut déficient et nous avons dû annuler. Quelques uns partiront toutefois à Prague pour profiter des conditions avantageuses que nous avons obtenues et faire un peu de tourisme.

Par ailleurs, dès maintenant chacun est mobilisé pour la mise en place de notre nouveau challenge.

LE 1er SEMI-MARATHON ALPIN.

Le 2 septembre les coureurs partiront face au départ du parcours de santé. Montée à Prélénfrey, l'Arzelier - descente sur Château Bernard et le Vernay que chacun remontera allégrement avant de redescendre au point de départ.

A l'issue de cette course un repas sera offert à chacun des participants.

CERTAINS COUREURS DU L.O.S. envisagent également des déplacements individuels pour des courses telles que le Marathon de New-York, le Marathon de Vendée ou le Marathon de Paris A suivre.

Encore une année bien remplie pour notre Club et merci à tous ceux qui participent parfois dans l'ombre à l'organisation de toutes ces épreuves.

L'ECRAN VAGABOND

* VENDREDI 28 JUILLET ALERTE

* VENDREDI 18 AOUT LA HAINE

CLUB DES ANCHATROUS

MIRIBEL - DIMANCHE 14 MAI 1995

5EME ANNIVERSAIRE DU CLUB "LES ANCHATROUS"

SUR L'AIR DES "ROSES BLANCHES DE CORFOU"

--*-*-*-*-*-*-*

REFRAIN

*Votre accueil chers "Anchatrous"
Nous enchante ce dimanche
Nous sommes si bien chez vous
Avec le copain "GILOU"*

oo

*Boire et chanter toujours ça nous ressemble
Mais faut savoir aussi nouer le "TABASOU"
A Miribel-Lanchâtre trois clubs se trouvent ensemble
Pour partager dans l'AMITIE notre POUNIOU*

*Pour la chorale c'est très agréable
de revenir parmi vous sur vos "CHAREYROU"
M. SENET nous a offert la table
Merci à lui pour le repas le "PICOUTOU"*

*Le Père MONNET dans sa petite église
Si bien chauffée par son ardeur et sa chaleur
A ranimé la flamme qui "ELECTRISE"
Et nous voilà au coude à coude "QUEL BONHEUR"*

*****Chanson écrite par des participants*****
***de la chorale de NOYAREY pendant le repas**

MIRIBEL-LANCHATRE

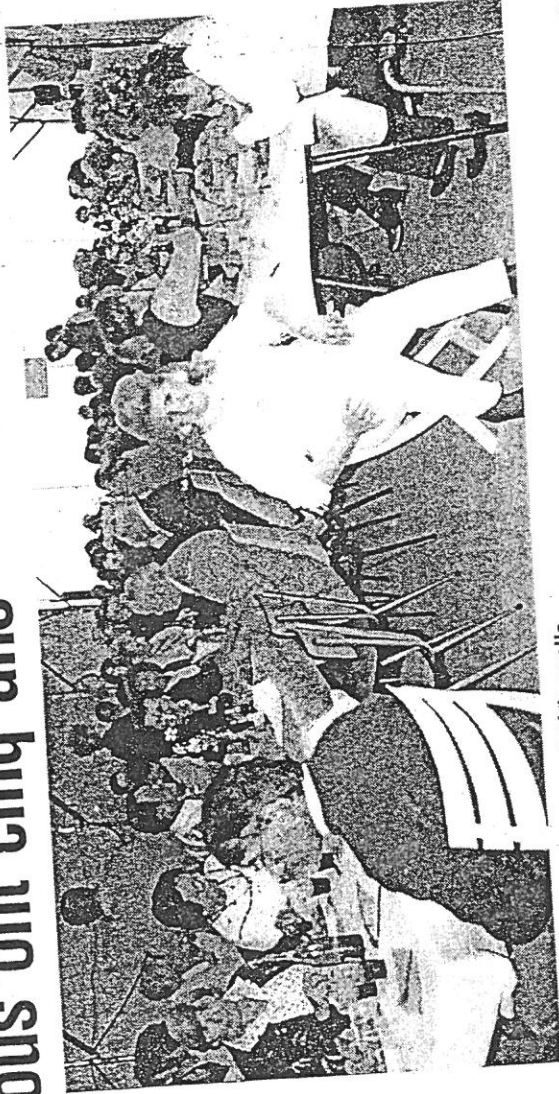
Les Anchatroux ont cinq ans

Dimanche, le club des Anchatroux fêtait son cinquième anniversaire.

Chaque jeudi après-midi, les adhérents de cette association se retrouvent pour jouer aux boules et à la belote. La collaboration avec les clubs 3^e âge de Noyarey et Sassenage a permis de diversifier les activités et de faire notamment de beaux voyages à Lyon, Annecy, dans la Bresse, la Drôme etc. Ces deux clubs avaient d'ailleurs été conviés à cette sympathique manifestation avec leurs présidents respectifs, M^{me} Roumesi (Amical Club de Noyarey) et M. Bisoni (Sassenage).

A 10 h, le Père Monet célébra la messe au cours de laquelle on put apprécier les chants de la chorale de Noyarey, dirigée par M. Jacques Roret.

Après un apéritif offert par le club, les participants, toutes générations confondues, dégustèrent une savou-



Les nombreux convives ont apprécié la paëlla

reuse paëlla au son de l'accordéon. Dans son discours de bienvenue, M. Senet devait évoquer la personnalité de M. Maurice Puissat récem-

ment disparu : "Merci aussi à quelqu'un qui n'est plus des nôtres aujourd'hui, le maire Maurice Puissat qui nous a permis d'utiliser les installations communales, la salle polyvalente, et autorisa cette manifestation."

R COMME REPORTAGE

LA SANTÉ sans se presser

A quelques foulées du village, le promeneur peut croiser sur son passage un parcours de santé, sur lequel il n'est pas rare d'apercevoir quelqu'un détalier à plein régime ou gambader paisiblement.



Facilement identifiable, grâce à sa signalétique spécifique, complètement intégré dans son environnement naturel, le parcours de santé permet un retour progressif vers Dame nature ou un pas en avant vers une pratique sportive accommodante. Et le plaisir de se retrouver entre amis, en famille reste intact, à l'ombre des essences d'arbres, là où on prend le temps d'observer la nature et de l'apprécier pleinement. Loin du rythme effréné de nos cités, le temps suspend son vol et le sport ne rime plus avec effort. Aux allures discrètes, le parcours se fond dans le paysage, parsemé d'éléments et de panneaux

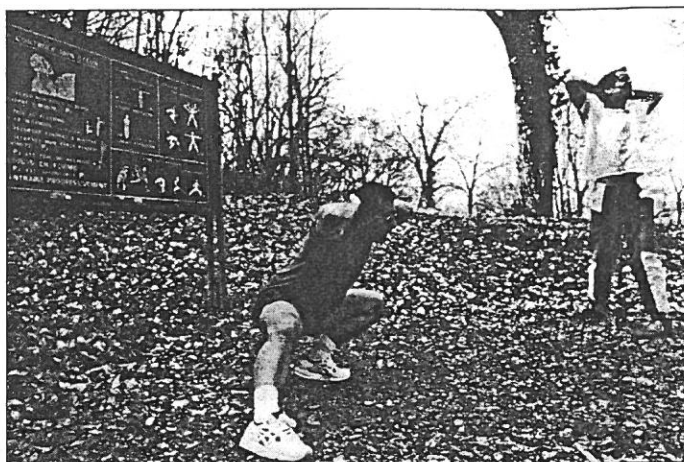
...en bois, respect de la nature oblige. Les coureurs glissent lentement d'un agrès à l'autre, sans trop forcer. Les exercices faciles à réaliser, ne sont pas obligatoires, mais étudiés pour permettre un échauffement préalable, avant d'entamer des exercices tels que sautemouton, slalom entre les piquets, séances de pompes, barres parallèles... et bien d'autres agrès, qui ne prêtent pas à confusion avec des appareils de torture !! Accessible à tous, sportifs accomplis et "jogger du dimanche", le parcours attire les groupes de scolaire, des personnes âgées, des clubs sportifs, qui viennent fouler un chemin privilégié, à grand renfort de fou rire et de détente. **Alain Magnol**, médecin du sport le confirme : "C'est l'idéal pour les non-sportifs".

A qui est destiné un parcours de santé ?

A.M. : A tous ceux qui ne font pas de sport, ne font partie d'aucun club ou ne veulent pas faire de compétition et aux personnes âgées qui peuvent courir ou faire un peu de marche. Le parcours de santé peut même redonner l'envie de pratiquer un sport.

Quelle est la bonne utilisation du parcours ?

A.M. : Une fois par semaine est une bonne fréquence. Il n'est pas utile de faire tous les exercices. Il faut tout de même prévoir, au minimum, une demi-heure d'activité. Ce n'est



pas du tout conçu pour une pratique intensive. Le parcours offre aux scolaires la possibilité de travailler par ateliers. Un enseignant peut suivre simultanément le travail de plusieurs groupes d'élèves sur des agrès différents.

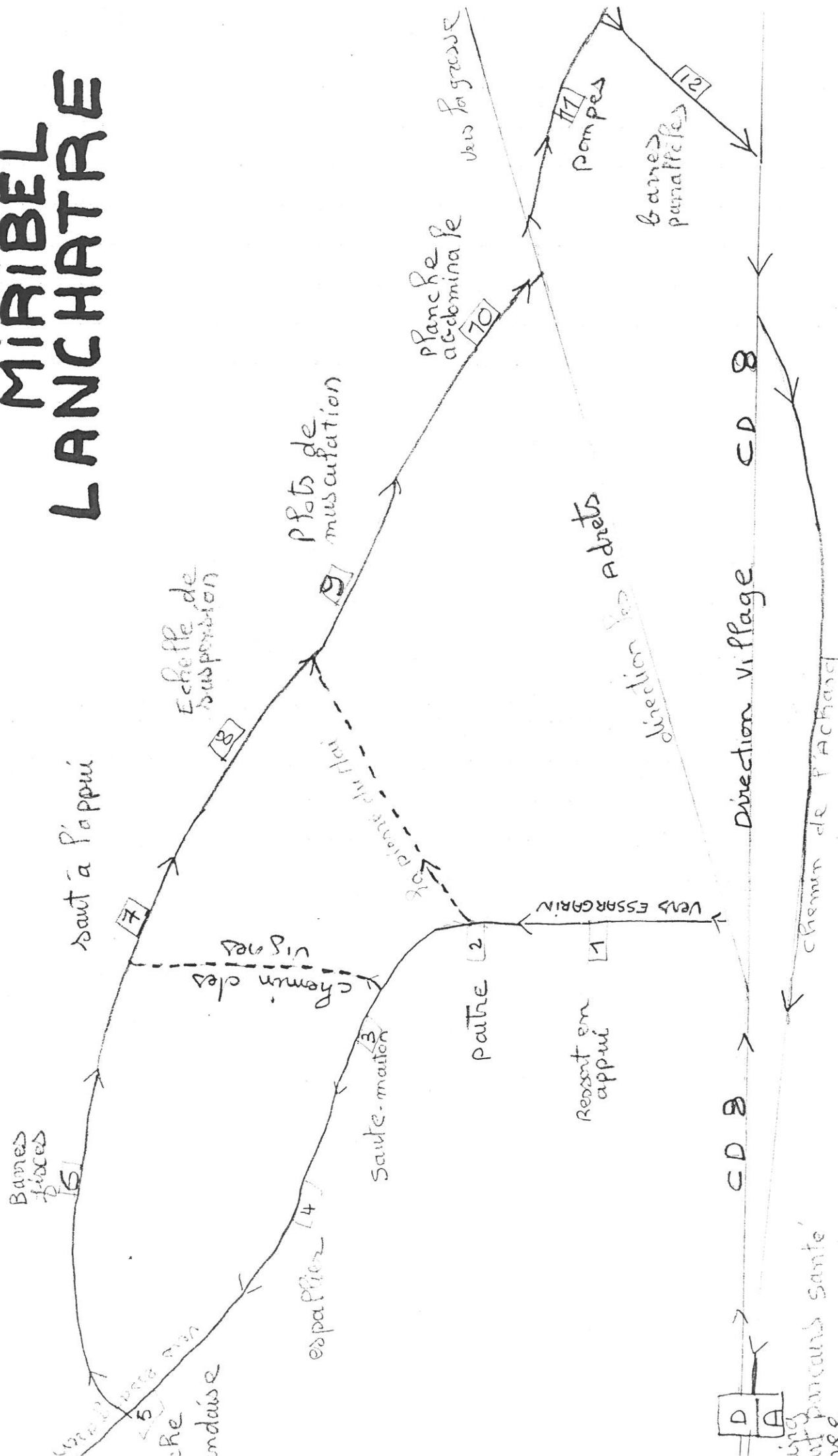
Quels bénéfices peut-on en attendre ?

A.M. : Ce parcours, très bien conçu, permet de faire travailler la plupart des groupes musculaires, des jambes aux abdominaux, en passant par les bras et les articulations. Les exercices permettent aussi de se relaxer et de s'oxygéner.

En quoi ce parcours est-il si utile pour la santé ?

A.M. : Il nous fait faire des gestes simples et naturels, des mouvements que l'on ne fait plus dans la vie courante. Nos grands-mères portaient souvent 30 kg de linge et elles n'avaient pas mal au dos ! Les parcours de santé sont particulièrement utiles aux citadins dont le mode de vie atrophie le corps. ■

MIRIBEL LANCHATRE



PARCOURS SAINTE

ind
ut parcours sainte
ve
ve les flèches vertes